



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 30/07/2020

GESTION DE L'EAU - LIMITATION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU POUR L'IRRIGATION

Mesures de limitation

En l'absence de pluie significative, la tendance à la baisse des niveaux des cours d'eau se poursuit. Dans ce contexte, plusieurs indicateurs de bassins franchissent le premier seuil de restriction et passent en situation d'alerte conformément aux arrêtés cadre interdépartementaux en vigueur délimitant les zones d'alertes et définissant les mesures de limitation ou de suspension provisoires des usages agricoles de l'eau pour faire face à une menace ou aux conséquences d'une sécheresse ou à un risque de pénurie du 1er avril au 31 octobre 2020 .

Cette situation a conduit le préfet de la Charente-Maritime à renforcer les mesures de limitation des usages de l'eau par les mesures de restrictions suivantes :

Mesures nouvelles :

Depuis le jeudi 30 juillet 2020, 08 heures,

| COGEST'EAU | Mesures de restriction |
|--------------|---|
| Aume Couture | Volume hebdomadaire 7 % + mesures préventives interdiction d'irriguer 3j/semaine mercredi, samedi, dimanche |

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesures reconduites :

| OUGC | Bassin | Mesures de restriction | Date d'entrée en vigueur |
|------------|--|---|-------------------------------------|
| SAINTONGE | Seugne | Alerte d'été volume hebdomadaire limité à 7 % du volume restant à consommer au 17 juin (volume estival) | mercredi 29 juillet 2020, 08 heures |
| | Charente aval Bruant Marais nord et sud Rochefort | Alerte d'été volume hebdomadaire limité à 7 % du volume restant à consommer au 17 juin (volume estival) | mercredi 29 juillet 2020, 08 heures |
| COGEST'EAU | Né | Coupure arrêt de l'irrigation, sauf cultures dérogatoires | mercredi 29 juillet 2020, 08 heures |
| EPMP | Mignon Courance MP 7 | Alerte été Gérées dans le cadre du protocole de gestion de l'Etablissement Public du Marais Poitevin (EPMP) | lundi 27 juillet 2020, 08 heures |

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

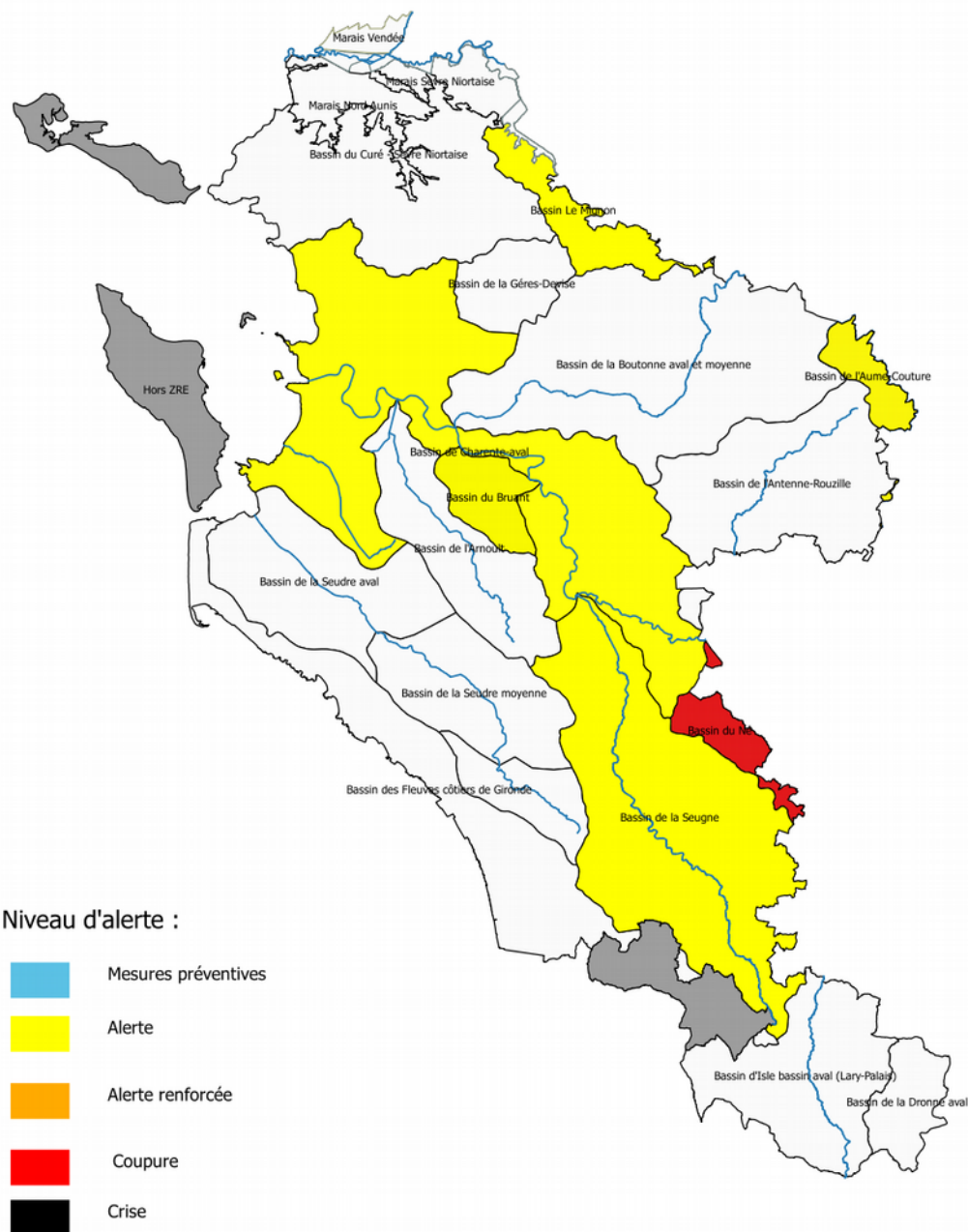
38 rue Réaumur
CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gestion quantitative de l'eau Situation des bassins de Charente-Maritime au 30 juillet 2020



Contact réservé à la presse
Service départemental de la communication
interministérielle
Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22
Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)